

que ce pays sera d'autant plus heureux que la population qui s'y fixera sera plus morale et aura des habitudes mieux réglées par la religion et la bonne éducation. Aussi, vous sera-t-il fait des questions spéciales là-dessus.

Au reste, la Religion nous fait à tous, comme vous le savez, un devoir de l'obéissance à la loi qui nous gouverne ; et ceux qui résistent à la puissance temporelle résistent à Dieu lui-même, qui, dans son adorable Providence, n'a pas manqué de régler l'ordre des sociétés humaines. Vous vous ferez donc un devoir d'obéir à la loi du recensement, comme à toute autre.

Vous savez d'ailleurs qu'il n'est jamais permis de mentir. Ce serait donc un mensonge coupable que de tromper, dans cette occasion, les officiers du Gouvernement, qui sont légitimement chargés de prendre tous les renseignements nécessaires pour atteindre le but de la loi.

Nous allons donc tous nous faire un devoir de conscience de ne dire que la vérité, et toute la vérité, en répondant aux questions qui nous seront faites au sujet du recensement en question ; et en faisant cela avec une bonne intention, nous aurons le mérite d'avoir accompli un devoir religieux.

Nous allons en même temps faire acte d'un vrai patriotisme, que la Religion a toujours béni. Car nous allons nous compter tous si exactement que pas un de nous ne manquera de paraître dans les rangs de notre nationalité ; pas même les plus petits enfants, qui doivent y figurer comme étant l'espérance de notre patrie. Il est évident que nous aimerons à nous montrer, sur cette grande scène, en nombre, comme il convient, afin que tous sachent bien que nous avons assez de bras pour défricher notre vaste pays ; et que nous voulons garder pour nous ce bel héritage, que nous ont légué nos religieux parents. Puissent nos infortunés compatriotes qui se meurent d'ennui et de misère, sur une terre étrangère, revenir à nous, en apprenant de quel bonheur nous jouissons sur le sol natal !